le sens de l'humain

Formulaire d'inscription

Intitulé de la Formation : .....

Dates : .....

Lieu : .....

Budget : ..... **HT par personne** **(les frais de restauration sont facturés en sus)**

Une facture d'acompte de 40% vous sera adressée à réception de votre inscription sauf si la formation est financée par FAF OU OPCA (Cf. convention).

Coordonnées *de la personne inscrite à la formation :*

Mme / Melle / M : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Société : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Email : .....

Adresse *de facturation :* .....

(merci de préciser si la facturation doit être faite directement à votre FAF ou OPCA) .....

Nom et fonction *de la personne chargée du suivi administratif du dossier :*

.....

Avez vous besoin que l'on vous réserve une chambre d'hôtel ? ○ oui ○ non

Si oui, merci de nous indiquer pour quelles dates : .....

Date, signature et cachet de l'entreprise :

Merci de retourner ce formulaire

par courrier à : **VAKOM**
Clos Savanna
15, rue Jules Thirel
97 460 SAINT PAUL

par mail à : **lareunion@vakom.fr**

WWW.VAKOM.FR

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

TARIFS

Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Nos tarifs pour la formation inter sont forfaitaires.
Tout stage ou cycle commencé est dû en entier. Les repas ne sont pas compris dans le prix de formation. Ils sont optionnels. Les repas sont facturés en sus et imputables sur la participation de l'employeur dans la limite de 5 fois le minimum garanti par jour et par participant (décret n° 20016554 du 28/06/01.)
Même en cas de paiement total ou partiel par un OPCA, les repas vous sont facturés directement. Il vous appartient le cas échéant de vous faire rembourser ces frais par votre OPCA.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à raison de 40% à l'inscription, le solde en fin d'action, à l'ordre de VAKOM - DBC REUNION.
En cas de paiement effectué par un OPCA/FAF, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'organisme dont vous dépendez. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que vous retournerez signé à VAKOM - DBC REUNION.
En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous sera directement facturée. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement vous êtes facturée.
Tant que l'acompte de 40% n'a pas été versé ou à défaut de convention signée, VAKOM - DBC REUNION se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire.

GARANTIE DE PARTICIPATION DE VAKOM SAS

VAKOM - DBC REUNION se réserve la possibilité d'annuler ou de déplacer le stage si les effectifs sont insuffisants pour permettre sa conduite pédagogique et informera l'entreprise dans les plus brefs délais.

CAS D'EMPÊCHEMENT D'UN PARTICIPANT

Un empêchement est toujours possible, si vous prévenez 10 jours avant la date prévue du début du stage ou cycle, nous reporterons selon vos préférences votre inscription sur une autre session.
En cas d'annulation trop tardive, moins de 10 jours avant le début de la formation, nous nous réservons la possibilité de facturer un dédit à titre d'indemnité forfaitaire : 30% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur à 10 jours.
L'acquittement de ce dédit ne peut en aucun cas être imputé au titre de la formation professionnelle.

LES DOCUMENTS LÉGAUX

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner signé et revêtu du cachet de votre entreprise.
L'attestation de participation est adressée après la formation.

Vakom
le sens de l'humain

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 98 97 04048 97
auprès du Préfet de la Région de La Réunion

VAKOM
Clos Savanna - 15 rue Jules Thirel
97 460 SAINT PAUL
Tél. : 06 92 09 55 84
E mail : lareunion@vakom.fr